

35. Exposés

Vue d'ensemble

Au cours de la période considérée, le Conseil de sécurité a entendu un certain nombre d'exposés qui n'étaient pas explicitement liés à un point spécifique de l'ordre du jour du Conseil, mais étaient inscrits au titre de plusieurs points.

Exposés des Présidents des organes subsidiaires du Conseil de sécurité

De 2010 à 2011, le Conseil a tenu six séances en relation avec le point intitulé « Exposés des Présidents des organes subsidiaires du Conseil de sécurité », auxquelles les Présidents de différents comités de sanctions, comités contre le terrorisme et groupes de travail ont donné au Conseil un aperçu des activités de ces organes.

Autres exposés

Au cours de la période considérée, le Conseil a également entendu deux exposés du Président en exercice de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) et deux exposés en séance privée du Président de la Cour internationale de justice.

Exposé du Président en exercice de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe

Le 5 février 2010, le Secrétaire d'État et Ministre des affaires étrangères du Kazakhstan, s'exprimant en sa qualité de Président en exercice de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, a présenté un exposé au Conseil sur les domaines de coopération entre l'ONU et l'OSCE. Il a présenté les priorités de l'OSCE pour 2010 et les principales difficultés que rencontrait l'Organisation, notamment le terrorisme, l'accumulation et la prolifération des armes légères et de petit calibre, la migration illégale ainsi que le trafic d'armes, de drogues et d'êtres humains. Il a souligné qu'il était important de renforcer le rôle de l'OSCE dans l'architecture européenne de sécurité, de donner la priorité à la tolérance et au dialogue interculturel, de relever le défi de la sécurité de l'environnement et de renforcer le partenariat entre l'OSCE et l'Organisation des Nations Unies pour faire face aux menaces à la paix et à la sécurité mondiales. Notant que le Kazakhstan était le premier pays d'Asie centrale,

ancienne République soviétique, à présider l'OSCE, il a abordé plusieurs autres priorités, parmi lesquelles le renforcement de la sécurité dans le sud du Caucase, au Kosovo et en Afghanistan, la lutte contre le terrorisme, la lutte contre la prolifération des armes, la promotion des droits de l'homme et l'action en faveur d'une mise en œuvre plus large des résolutions de l'ONU⁸²¹.

Les membres du Conseil ont souhaité la bienvenue au Secrétaire d'État et Ministre des affaires étrangères du Kazakhstan et l'ont félicité pour son accession à la présidence de l'OSCE. Ils ont souscrit aux priorités qu'il avait définies et se sont dits prêts à renforcer la coopération entre l'ONU et l'OSCE.

Le 15 février 2010, le Ministre des affaires étrangères de la Lituanie a présenté un exposé au Conseil en sa qualité de Président en exercice de l'OSCE. Il a présenté ses domaines d'action prioritaires pour 2011, au nombre desquelles figuraient la réalisation de progrès tangibles dans le règlement des conflits prolongés; une meilleure application des engagements pris en matière de liberté des médias; un renforcement de l'action de l'OSCE face aux menaces transnationales, notamment celles qui émanaient de régions situées hors de l'OSCE; un accroissement du rôle de l'OSCE dans le domaine de la sécurité énergétique; et, enfin, la promotion de la tolérance par l'éducation dans l'ensemble de la zone de l'OSCE. Il a également noté qu'en ce qui concernait les conflits prolongés, l'OSCE continuerait de jouer un rôle clef dans la recherche d'un règlement des conflits au Haut-Karabakh et en Transnistrie. Il a souligné que les crises et les conflits survenus ces dernières années dans la région de l'OSCE avaient montré qu'il fallait de toute urgence renforcer les capacités de l'Organisation d'intervenir efficacement tout au long du cycle des conflits, ajoutant qu'une alerte rapide devait être suivie d'une action rapide, et que c'était pour cette raison que l'OSCE avait réagi rapidement à ce qui s'était passé en Albanie. S'agissant de la coopération avec l'ONU, il a plaidé en faveur d'un appui redoublé aux efforts internationaux déployés sous les auspices de l'ONU pour stabiliser l'Afghanistan⁸²².

Les membres du Conseil ont accueilli avec satisfaction les activités de l'OSCE dans le domaine du

⁸²¹ S/PV.6268, p. 2 à 6.

⁸²² S/PV.6481, p. 2 à 4.

règlement des conflits prolongés dans la région, notamment en Afghanistan, en Géorgie, au Kirghizistan et au Kosovo.

Séances : exposés

A. Exposés des Présidents des organes subsidiaires du Conseil de sécurité

<i>Séance et date</i>	<i>Point subsidiaire</i>	<i>Autres documents</i>	<i>Invitations au titre de l'article 37</i>	<i>Invitations au titre de l'article 39 et autres invitations</i>	<i>Intervenants</i>
6310 11 mai 2010			12 États Membres ^a	Chef par intérim de la délégation de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies	Tous les membres du Conseil, tous les invités, Président du Comité créé par la résolution 1267 (1999) concernant Al-Qaida, les Taliban et les personnes et entités qui leur sont associées, Président du Comité créé par la résolution 1373 (2001) concernant la lutte antiterroriste, Président du Comité créé par la résolution 1540 (2004)
6424 15 novembre 2010			13 États Membres ^b	Chef par intérim de la délégation de l'Union européenne	Tous les membres du Conseil, tous les invités, Président du Comité créé par la résolution 1267 (1999) , Président du Comité créé par la résolution 1373 (2001) , Président du Comité créé par la résolution 1540 (2004)
6457 20 décembre 2010					Président du Comité créé par la résolution 1591 (2005) concernant le Soudan et du Groupe de travail informel sur les tribunaux internationaux, Président du Comité créé par la résolution 1737 (2006) , du Groupe de travail sur les opérations de maintien de la paix et du Groupe de travail informel sur la documentation et les autres questions de procédure, Président du Comité créé par les résolutions 751 (1992) et 1907 (2009) concernant la Somalie et l'Érythrée ^c et du Groupe de travail sur les enfants et les conflits armés, Président du Comité créé par la résolution 1718 (2006) et du Groupe de travail créé par la résolution 1566 (2004) , Président du Groupe de travail spécial du Conseil sur la prévention et le règlement des conflits en Afrique
6536 16 mai 2011			13 États Membres ^d	Chef par intérim de la délégation de l'Union européenne	Tous les membres du Conseil, tous les invités, Président du Comité créé par la résolution 1267 (1999) , Président du Comité créé par la résolution 1373 (2001) ,

Répertoire de la pratique du Conseil de sécurité, 2010-2011

<i>Séance et date</i>	<i>Point subsidiaire</i>	<i>Autres documents</i>	<i>Invitations au titre de l'article 37</i>	<i>Invitations au titre de l'article 39 et autres invitations</i>	<i>Intervenants</i>
6658 14 novembre 2011			Cuba, Espagne, Israël, Japon, Nouvelle- Zélande, Pakistan, République arabe syrienne, Suisse	Chef par intérim de la délégation de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies	Président du Comité créé par la résolution 1540 (2004) Tous les membres du Conseil, tous les invités, Président du Comité faisant suite aux résolutions 1267 (1999) et 1989 (2011) concernant Al-Qaida et les personnes et entités qui lui sont associées ^e , Président du Comité créé par la résolution 1373 (2001), Président du Comité créé par la résolution 1540 (2004)
6686 14 décembre 2011					Président du Comité créé par la résolution 1518 (2003) et du Groupe de travail sur les opérations de maintien de la paix, Président du Comité créé par la résolution 1521 (2003) concernant le Libéria, Président du Comité créé par la résolution 1533 (2004) concernant la République démocratique du Congo, Président du Comité créé par la résolution 1572 (2004) concernant la Côte d'Ivoire, Président du Comité créé par la résolution 1636 (2005), Président du Groupe de travail informel sur la documentation et les autres questions de procédure

^a Argentine, Colombie, Cuba, Inde, Iran (République islamique d'), Israël, Maroc, Norvège, Nouvelle-Zélande, République arabe syrienne, Tunisie et Venezuela (République bolivarienne du).

^b Afghanistan, Cuba, Espagne, Inde, Iran (République islamique d'), Israël, Maroc, Norvège, Pakistan, Philippines, République arabe syrienne, Sri Lanka et Venezuela (République bolivarienne du).

^c Le 2 mars 2010, le Conseil a modifié le nom du Comité, qui est devenu « Comité du Conseil de sécurité faisant suite aux résolutions 751 (1992) et 1907 (2009) sur la Somalie et l'Érythrée ».

^d Costa Rica, Cuba, Espagne, Indonésie, Iran (République islamique d'), Israël, Japon, Maroc, Pakistan, République arabe syrienne, Suisse, Turquie et Venezuela (République bolivarienne du).

^e Le 30 juin 2011, le Conseil a décidé de modifier le nom du Comité, qui est devenu « Comité du Conseil de sécurité faisant suite aux résolutions 1267 (1999) et 1989 (2011) concernant Al-Qaida et les personnes et entités qui lui sont associées ».

B. Exposés du Président en exercice de l'OSCE et du Président de la Cour internationale de justice

<i>Séance et date</i>	<i>Invitations au titre de l'article 39 et autres invitations</i>	<i>Intervenants</i>
6268 5 février 2010	Président en exercice de l'OSCE et Secrétaire d'État et Ministre des affaires étrangères du Kazakhstan	Tous les membres du Conseil, Président en exercice de l'OSCE
6412 (privée) 27 octobre 2010	Président de la Cour internationale de justice	Membres du Conseil, Président de la Cour internationale de justice
6481 15 février 2011	Président en exercice de l'OSCE et Ministre des affaires étrangères de la Lituanie	Tous les membres du Conseil, Président en exercice de l'OSCE
6637 (privée) 25 octobre 2011	Président de la Cour internationale de justice	Membres du Conseil, Président de la Cour internationale de justice

36. Mission du Conseil de sécurité

Vue d'ensemble

Au cours de la période considérée, le Conseil de sécurité a mené à bien quatre missions dans le cadre desquelles les membres du Conseil ont effectué des visites sur le terrain. Ils se sont rendus dans plusieurs pays d'Afrique⁸²³ et en Afghanistan. Les missions étaient composées de représentants de tous les membres du Conseil. Le Conseil a tenu trois séances en relation avec le point intitulé « Mission du Conseil de sécurité », au cours desquelles les chefs de mission ont mis le Conseil au fait de leurs observations sur le terrain. Le Conseil a entendu un exposé sur la mission en Afghanistan en relation avec le point intitulé « La situation en Afghanistan »⁸²⁴. Les résumés des exposés sont présentés par région⁸²⁵.

Mission du Conseil de sécurité

19 mai 2010 : mission du Conseil de sécurité en République démocratique du Congo, 13 au 16 mai 2010

Le 19 mai 2010, le Conseil a inscrit à son ordre du jour le point intitulé « Exposé de la mission du Conseil de sécurité en République démocratique du

Congo ». À la séance, le Conseil a entendu un exposé du représentant de la France et Chef de la mission en République démocratique du Congo. Celui-ci a fait rapport des réunions tenues avec le Président et les membres du Gouvernement de la République démocratique du Congo, du Parlement et d'autres, qui avaient confirmé que si le pays avait évolué et que des progrès avaient été réalisés au cours des dix dernières années, la situation humanitaire et des droits de l'homme dans le pays demeurait fragile, et la réforme du secteur de la sécurité restait un défi de taille. La mission avait fait part aux autorités congolaises de la volonté du Conseil de travailler avec elles pour renforcer la paix et la stabilité dans le pays, garantir la protection des civils et permettre la reconfiguration de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUC)⁸²⁶.

30 juin 2010 : mission du Conseil de sécurité en Afghanistan, 21 au 24 juin 2010

Le 30 juin 2010, le Conseil a inscrit à son ordre du jour le point intitulé « La situation en Afghanistan ». Au cours de la séance, le Conseil a entendu un exposé du représentant de la Turquie et Chef de la mission en Afghanistan. Il a expliqué que les membres de la mission avaient rencontré le Président afghan et les membres de son Cabinet, ainsi que des représentants du pouvoir exécutif et législatif, et qu'ils avaient insisté, entre autres, sur l'importance d'élections libres et équitables. Les membres de la mission avaient

⁸²³ Éthiopie, Kenya, Ouganda, République démocratique du Congo et Soudan.

⁸²⁴ Voir [S/PV.6351](#).

⁸²⁵ Pour de plus amples informations sur la composition et les rapports de ces missions, voir la sixième partie, sect. II, « Enquêtes sur les différends et établissement des faits ».

⁸²⁶ [S/PV.6317](#), p. 2 et 3.